



INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES

COMBATIFS AU QUOTIDIEN

CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN



### Une élection pour défendre les personnels

Les élus du Sgen-CFDT interviennent pour contrôler les décisions de l'administration, défendre leur point de vue et faire évoluer les textes et règlements afin d'améliorer la reconnaissance et les conditions de travail des personnels. Partout, les élus du Sgen-CFDT agissent pour une défense individuelle et collective des personnels, équitable, efficace et sans clientélisme. C'est notre engagement.

*Pierre Marie Rochard, secrétaire du Sgen-CFDT Aquitaine*

## INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES

13-20 octobre 2011 : élections CAPD LOT ET GARONNE



### LES ÉLUS DU SGEN-CFDT

- > se battent pour le respect de l'égalité de traitement ;
- > veillent à la régularité des opérations de gestion ;
- > rendent compte aux personnels.
- > Les élus du Sgen-CFDT reçoivent une formation et disposent d'un service juridique.

### DES PERSONNELS RESPECTÉS

Le Sgen-CFDT revendique :

- > une revalorisation salariale ;
- > une formation continue de qualité ;
- > une médecine du travail qui prenne en compte les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques et les problèmes de voix ;
- > une évaluation des personnels qui reconnaisse l'ensemble des tâches du métier.

ENTRE LE 13 ET LE 20 OCTOBRE 2011

WWWVOTEZSGEN-CFDT!

Dans ce document, les désignations des personnes concernent indifféremment des femmes et des hommes.

[www.sgen-cfdt-aquitaine.org](http://www.sgen-cfdt-aquitaine.org)



ENTRE LE 13 ET LE 20 OCTOBRE 2011

JE VOTE SGEN-CFDT !

## DES PERSONNELS RESPECTÉS

### RESPECT DES INSTANCES

La loi de 2008 sur le dialogue social a prévu que les compétences du comité technique soient celles du collectif : les CAP ont la responsabilité de la gestion individuelle.

- > Un exemple : la définition des grilles indiciaires doit relever des CT. Le reclassement individuel des personnels doit relever des CAP.

APRÈS LE NON REMPLACEMENT D'UN FONCTIONNAIRE SUR DEUX, NOUS AVONS PRÉVU LA SUPPRESSION D'UNE ÉCOLE OU D'UN ÉTABLISSEMENT SUR DEUX.



### GESTION DE LA CARRIÈRE

- > Droit au congé de mobilité, au congé de formation pour pouvoir changer de carrière.
- > Amélioration de la situation des jeunes, aménagement des débuts de carrière.
- > Pour les mouvements : priorité du rapprochement des familles avec enfants, reconnaissance du handicap.
- > Accès à la hors classe plus ouvert.
- >> Les règles et barème doivent être des outils d'une gestion humaine

### LA FORCE DU SGEN-CFDT

- > Le poids de la CFDT dans la Fonction publique.
- > Des équipes syndicales au service des personnels.
- > Un suivi des dossiers individuels.

### POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'ASH

- > Maintien des Rased.
- > Droit à la formation spécialisée de qualité.
- > Du temps de concertation.
- > Des AVS en nombre et sur des emplois pérennes.

[www.sgen-cfdt-aquitaine.org](http://www.sgen-cfdt-aquitaine.org)

COMBATIFS AU QUOTIDIEN  
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN

